

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle communale d'Orléat après convocations légales en date du 10 octobre 2025, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Romain FERRIER
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Anne-Marie OLIVON
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Elyane GRANET
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Elisabeth BRUSSAT
M. Gilles BERGAMI	Mr Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	Mr Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda DE FREITAS	M. Jean-Louis DERBIAS
Mr Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	Mr Bernard FRASIAK
Mr Christian BOURNAT	M. Yannick DUPOUE
Mme Catherine MORAND	Mr Antoine LUCAS
Mr Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET
Mme Sylvie ROCHE	

Suppléants présents : Mme Nathalie DE LA FUENTE et Mr Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

- Mme VIAL Séverine donne pouvoir à Mr FRASIAK Bernard

Absents : Mr Marquet Gilles, Mr Tisserand Thierry et Mr Brousse René

VOTE : En exercice : 35 Présents : 31 Représentés : 1 Votants : 32

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : spanc – demande de subvention au cd63 pour les contrôles de diagnostic 2026

**SPANC – DEMANDE DE SUBVENTION AU CD63 POUR LES
CONTROLES DE DIAGNOSTIC 2026**

- VU les statuts de la CCEDA
- VU l'exploitation du service SPANC en régie directe depuis le 1er juillet 2015
- VU le règlement du service SPANC ;

Madame la Présidente explique qu'afin d'abonder au financement du SPANC pour l'année 2026 des subventions peuvent être sollicitées auprès du Conseil Départemental 63 (CD 63).

Ainsi concernant la réalisation des contrôles de diagnostic et l'actualisation des diagnostics, le CD63 peut attribuer des subventions aux collectivités au titre de la ligne « Assainissement non collectif ».

La campagne de diagnostics périodiques s'achèvera fin 2025 avec les communes de Lezoux et Lempty. L'année 2026 fera l'objet d'une nouvelle campagne de contrôles de bon fonctionnement et d'entretien avec diverses fréquences de passage selon la classification des installations. Les missions du SPANC comprennent également la réalisation de contrôles à l'occasion des ventes immobilières et le contrôle d'installations neuves, à l'occasion des projets de constructions neuves ou de réhabilitation.

Une partie de ces missions peuvent être subventionnées par le conseil départemental.

Pour l'année 2026, la demande de subvention porte sur le nombre de contrôles et le plan de financement figurant dans le tableau ci-dessous.

Madame la Présidente propose au Conseil communautaire :

D'APPROUVER le plan de financement du service prévisionnel pour 2026 :

Fonctionnement			redevances		subvention CD			
Charges de personnel		Contrôles	Nb de contrôles	prix unitaire	sous-total	%sub	subv unitaire	sous-total
Salaires	60 000 €	Diagnostics < 20 EH	158	130 €	20 540 €	20%	26 €	4 108 €
		Diagnostics > 20 EH	2	250 €	500 €	20%	50 €	100 €
Charge à caractère général		Contrôle pour vente < 20 EH	36	180 €	6 480 €	20%	36 €	1 296 €
Charges diverses	10 000 €	Contrôle pour vente > 20EH	0	400 €	0 €	20%	80 €	- €
		Contrôle de conception < 20 EH	69	120 €	8 280 €	0%	- €	- €
		Contrôle de conception > 20 EH	1	250 €	250 €	0%	- €	- €
		Bonne exécution < 20 EH	60	120 €	7 200 €	0%	- €	- €
		Bonne exécution > 20 EH	1	110 €	110 €	0%	- €	- €
		Refus de contrôle	8	200 €	1 600 €	0%	- €	- €
		Total	335		44 960 €			5 504 €
TOTAL DEPENSES	70 000 €	TOTAL RECETTES	50 464 €					

D'AUTORISER la présidente à solliciter une subvention auprès du CD63 la plus élevée possible pour le financement des contrôles diagnostics et leur actualisation pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 17 décembre 2025
Signé par Jean-Louis DERBIAS,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 17 décembre 2025
Signé par Elisabeth BRUSSAT,
Présidente

